

PAKISTAN**Le président de la Cour suprême conteste son limogeage**

Le président de la Cour suprême du Pakistan Iftikhar Muhammad Chaudhry. Photo : D. R.

Démis de ses fonctions vendredi, le président de la Cour suprême du Pakistan a affirmé hier sa volonté de contester cette décision, tandis que dans tout le pays les protestations se multipliaient contre son limogeage par le président Pervez Musharraf.

En fonction depuis l'été 2005, le juge Iftikhar Muhammad Chaudhry est arrivé en convoi judiciaire à la Cour suprême pour y être entendu par le Conseil judiciaire supérieur (CJS) après son limogeage pour "inconduite et abus d'autorité".

Devant la Cour suprême, quelque deux cents avocats et personnalités d'opposition se sont heurtés aux forces de l'ordre à l'arrivée du premier magistrat du pays.

"Je ne démissionnerai pas", a affirmé le juge Chaudhry en réclamant que son audition devant les cinq membres du CJS, l'autorité suprême en matière de justice au Pakistan, soit publique.

"Je vais contester cette décision et je veux que cela soit un procès public", a-t-il affirmé à ses proches, tandis que les journalistes étaient gardés à distance par des forces de l'ordre renforcées. Dans sa déclaration au CJS, dont l'AFP a obtenu une copie, le juge Chaudhry a dénoncé son limogeage comme "contraire à la Constitution". Le magistrat a également affirmé que depuis vendredi il avait été "détenu" en isolement total par les forces de sécurité à son domicile avec sa famille. Certains témoignages à charge de membres du personnel de la Cour suprême ont été extorqués par la contrainte par les forces de sécurité et des dossiers privés ont été transmis aux services de renseignement, a-t-il assuré.

L'audience a duré une heure et demie avant d'être ajournée à vendredi. Devant la Cour suprême, une manifestation était conduite par divers leaders de l'opposition, dont Qazi Hussain Ahmed, le leader de la coalition islamiste Muttahida Majlis-e-Amal (MMA) et l'ancien héros du cricket pakistanais Imran Khan, président du parti Tehreek-e-Insaf.

Le ministre de l'Information Mohammad Ali Durrani a pour sa part demandé à l'opposition de "ne pas politiser l'affaire" et a soutenu que le gouvernement traitait ce dossier en accord avec la loi et la constitution. L'organisation américaine de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) a estimé que le limogeage du président de la Cour suprême avait ouvert une crise constitutionnelle. "Le gouvernement pakistanais doit permettre au juge Chaudhry une audition publique et juste et lui offrir l'opportunité d'étudier les accusations portées contre lui et de bénéficier d'un conseil juridique", a estimé Ali Dayan Hasan, chercheur de HRW pour l'Asie du Sud en redoutant un "déli de justice".

Pour la seconde journée consécutive, les avocats pakistanais ont observé hier une journée de grève générale et organisé plusieurs manifestations dans les plus grandes villes du pays.

Le juge Chaudhry, 58 ans, s'était placé dans le collimateur du pouvoir l'été dernier en annulant la privatisation du premier groupe sidérurgique national.

Selon divers observateurs, il avait également pris des positions fermes dans des dossiers de personnes portées disparues et supposées arrêtées par les forces de sécurité pakistanaises.

Son limogeage intervient également à quelques mois des élections présidentielles et parlementaires prévues fin 2007 et d'un possible débat constitutionnel sur la possibilité pour le général Musharraf d'être éventuellement réélu par l'actuelle Assemblée avant sa dissolution.

PRÉSIDENTIELLE EN MAURITANIE**Second tour très serré, report de voix incertain**

Le second tour de l'élection présidentielle en Mauritanie le 25 mars, ultime étape du processus de restitution du pouvoir aux civils après un coup d'Etat militaire en août 2005, s'annonce très serré en raison d'un report de voix incertain.

L'organisation d'un second tour constitue une première dans cette ex-colonie française de 3,1 millions d'habitants où l'alternance politique s'est toujours faite par la violence. Depuis l'indépendance en 1960, les présidents sont arrivés au pouvoir par des coups d'Etat et se sont ensuite fait réélire dès le premier tour lors de scrutins entachés de fraudes.

Les deux candidats arrivés en tête du premier tour dimanche, Sidi Ould Cheikh Abdellahi (ex-majorité présidentielle, 24,79%) et Ahmed Ould Daddah (ex-opposition, 20,68%), quasiment au coude-à-coude avec 30.000 voix seulement de différence, ont déjà entrepris des négociations en vue du face-à-face final. Mais "le report des voix sera incertain. Tout dépendra de la capacité de chacun à lancer la dynamique du changement, surtout pour Ahmed Ould Daddah", a indiqué hier à l'AFP Mohamed Fall Ould Oumer, directeur de *La Tribune*, hebdomadaire le plus lu dans le pays.

"Je pense que tous auront plus recours aux forces traditionnelles (chefs de tribus, notables religieux...) qu'aux forces politiques qui mobilisent difficile-



Un second tour sera nécessaire le 25 mars en Mauritanie pour départager les deux candidats arrivés en tête de l'élection présidentielle au premier tour. Photo : D. R.

ment l'électorat", a-t-il ajouté. Aussitôt les résultats proclamés, les deux candidats ont lancé des appels en direction de leurs adversaires malheureux à venir les rejoindre dans l'optique du "changement" dont ils se réclament tous les deux.

M. Ould Abdellahi a affirmé avoir entamé des contacts notamment avec le candidat indépendant arrivé en troisième position, Zeine Ould Zeidane (15,27%), ajoutant que les discussions avec lui "doivent se poursuivre dans les heures et jours qui viennent".

De son côté, M. Ould Zeidane a indiqué qu'il n'avait pas encore entamé de discussions et a fait monter les enchères en affirmant qu'il soutiendrait le candidat qu'appliquera son programme. "On se mettra avec le candidat qui acceptera notre

programme et acceptera que des gens crédibles mettent en œuvre ce programme", a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse hier.

Par ailleurs, M. Ould Abdellahi a fait un appel du pied à l'électorat Haratine (ex-esclaves) de Messaoud Ould Boulkeir, arrivé en quatrième position avec 9,80% des voix, et aux électeurs négro-mauritaniens qui ont soutenu Ibrahima Moctar Sarr (7,94%), en promettant de régler les questions de l'esclavage. Mais les électeurs de ces deux candidats votent traditionnellement pour la coalition de l'opposition et pourraient apporter leur suffrage à M. Ould Daddah qui bénéficie de l'aura "d'opposant irréductible" à l'ex-président Mouâouya Ould Taya (1984-2005). M. Ould Daddah a lui aussi lancé un

appel au rassemblement car le "second tour est une étape importante sur la voie de la victoire pour ceux qui espèrent une alternance ouverte et responsable". Il a demandé à "toutes les forces politiques, à toutes les personnalités indépendantes et à tous les citoyens sans exclusive pour qu'ils saisissent cette opportunité historique de préparer et réussir l'avènement d'un changement démocratique dans le pays".

M. Ould Daddah et M. Ould Abdellahi appartiennent à la même génération (respectivement 65 et 69 ans), ont la même formation d'économiste, ont été ministres sous Moctar Ould Daddah (1960-1978) et ont servi plusieurs années à l'étranger au service d'institutions financières internationales.

CANADA**Croissance démographique de 5,4% due aux deux tiers à l'immigration**

Le Canada a connu une croissance de 5,4% de sa population entre 2001 et 2006, la plus forte des pays industrialisés du G8, mais celle-ci a été due pour l'essentiel à l'immigration, a annoncé hier l'institut officiel de la statistique.

Dans un premier rapport sur le recensement quinquennal, Statistique Canada indique que l'immigration a contribué aux deux tiers de la croissance démographique canadienne au cours des cinq dernières années.

Le recensement 2006 a dénombré 31.612.897 Canadiens, en hausse de quelque 1,6 million depuis le précédent en 2001, dont 1,2 million d'immigrants.

L'accroissement naturel de la population contribue de moins en moins à la croissance de la population canadienne, en raison d'un taux de fécondité qui demeure autour de 1,5 enfant par femme et du vieillissement de la population.

Statistique Canada note que, selon les projections démographiques, l'immigration nette pourrait devenir la seule source d'accroissement de la population vers 2030. Selon l'institut, le

Canada a enregistré un rythme de croissance plus rapide que tous les autres pays du G8, les Etats-Unis arrivant en seconde position avec un rythme de croissance de 5%. En outre quatre Canadiens sur cinq — soit plus de 80% de la population — vivent dans

des centres urbains de 10.000 habitants ou plus. Cette proportion est semblable à celle des Etats-Unis, mais supérieure à celle des autres pays du G8 à l'exception de la Grande-Bretagne où la population résidant en milieu urbain avoisine les 90%.

SOMALIE**Tirs sur la résidence du président somalien**

Des tirs de mortier, qui ont fait des victimes, ont touché à Mogadiscio la résidence du président somalien Abdullahi Yusuf Ahmed, qui a commencé hier à installer son cabinet dans la capitale somalienne, ont indiqué des témoins.

Il n'était pas possible dans l'immédiat de savoir le nombre de victimes et si elles étaient blessées ou tuées. "Les obus de mortier ont atterri à l'intérieur et à l'extérieur de Villa Somalia (résidence présidentielle), mais les troupes somaliennes et éthiopiennes n'ont pas riposté", a déclaré à l'AFP Jana Abdullahi, un chauffeur de taxi présent sur les lieux. Un autre témoin a confirmé à l'AFP, sous couvert de l'anonymat, cet incident. L'armée éthiopienne soutient le gouvernement somalien pour rétablir la stabilité en Somalie, pays en guerre civile depuis 1991.

Le président somalien était arrivé hier matin à Mogadiscio en provenance de Baïdoa (250 km au nord-ouest de Mogadiscio), au lendemain de l'approbation par le Parlement du transfert du gouvernement de Baïdoa vers la capitale.